

APPRENTISSAGE BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE



Filière Agricole

CAPa Métiers de l'Agriculture

BPA Travaux de la Production

BP Responsable d'Entreprise

BTSA Production Animale

Productions Animales

Agricole

Agricole

Une formation adaptée au marché de l'emploi

Nos objectifs:

- Diplôme de Niveau 4, il est composé de 7 Unités Capitalisables (UC) /
 - UC1 Se situer en tant que professionnel
 - UC2 Piloter le système de production
 - UC3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
 - UC4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
 - UC5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise
 - 2 UCARES au choix (plus de 25 thèmes possibles comme par exemple :

Production valide d'un atelier professionnel complémentaire, transformation de produits de l'entreprise agricole, agrotourisme)

Une insertion dans la vie active

Le BP REA est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire par validation d'unités capitalisables (UC). Les UC permettent d'évaluer le niveau de compétence attendu en fin de formation.

La formation peut être complétée par un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) universitaire.

Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétences.



TAUX

D'INSERTION

Voir site internet

Une individualisation du parcours de formation grâce à une équipe de professionnels entièrement à votre écoute

Retrouvez toutes les informations sur les formations proposées par le CDFAA de la Corrèze à cette adresse : https://cdfaa-de-la-correze.com

CDFAA de la Corrèze

Site de Tulle-Naves - Cézarin – 19460 NAVES 05 55 26 85 34

> cfa.tulle-naves@educagri.fr www.cdfaa-de-la-correze.com



Apprentissage et handicap Etablissement en capacité

de handicap.











Taux de réussite

Voir site internet





APPRENTISSAGE BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE



Diplôme de niveau 4 Formation en alternance CDFAA de la Corrèze

Le titulaire du BP Responsable d'Entreprise Agricole exerce un métier qui nécessite de la polyvalence et de la multi-compétence. Le diplômé doit être capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance fine de l'agroécosystème. En effet, son rôle consiste aussi bien à piloter le système de production, préserver et améliorer les sols de la biodiversité, que commercialiser les produits et services agricoles. Il assure le développement de son entreprise sur son territoire.

Objectifs:

Le CDFAA de la Corrèze, site de Naves vous propose une formation de **BP Responsable d'Entreprise Agricole** qui répond aux besoins des professionnels.

L'objectif de cette formation permet à l'apprenant d'acquérir de solides compétences pour assurer la gestion d'une exploitation agricole. Il peut donc s'installer en agriculture (capacité professionnelle) ou devenir ouvrier spécialisé dans une exploitation agricole.

Conditions d'admission et organisation pratique :

- L'apprenant doit avoir moins de 30 ans à la signature du contrat.
- ✓ Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenant est reconnu travailleur handicapé.
- ✓ Certains publics peuvent entrer en apprentissage audelà de 29 ans révolus comme les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.
- ✓ Etre titulaire d'un CAP agricole
- ✓ Possibilité d'hébergement et de restauration, pour les tarifs, nous consulter.

Pas de pré-requis particulier hormis la maîtrise de la langue française

• Contenu pédagogique :

UC2 Piloter le système de production (140 h)

Enseignement technologique et professionnel :

UC1 Se situer en tant que professionnel (120 h)

• Durée, alternance et délai d'accès :

La durée moyenne du parcours en centre est de 1100h sur 2 ans avec la possibilité d'adaptation selon les diplômes acquis.

Le parcours alterne des périodes en centre de formation (16 semaines la 1^{ère} et la 2^e année) et des périodes en entreprise.

Un planning d'alternance est établi annuellement par le CDFAA de la Corrèze. La formation débute en Septembre mais il est possible d'y accéder à tout moment.

L'apprenant est salarié de l'entreprise, il est rémunéré en fonction de son âge, rémunération calculée sur la base du SMIC selon la loi en vigueur :

https://www.lapprenti.com/html/apprenti/salaire.asp

Modalités d'inscription :

- ✓ Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Retirer un dossier d'inscription au CDFAA de la Corrèze, site de Naves auprès du secrétariat administratif ou prendre contact avec le centre de formation.
- ✓ Réaliser un diagnostic global à l'entrée en formation afin d'adapter la formation en fonction de votre parcours.

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participation à des manifestations.

UC3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème (420 h)

UC4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise (210 h)

UC5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise (70 h)

2 UCARES (140 h)